



Source :

<https://www.sortirdunucleaire.org/France-Golfech-Detection-tardive-d-une-erreur-de-maintenance-sur-le-systeme-de-filtration-de-l-air-provenant-du-batiment-reacteur-2>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Golfech : Détection tardive d'une erreur de maintenance sur le système de filtration de l'air provenant du bâtiment réacteur 2**

29 octobre 2018

France : Golfech : Détection tardive d'une erreur de maintenance sur le système de filtration de l'air provenant du bâtiment réacteur 2

Le 25 octobre 2018 un agent découvre qu'une vanne du système de traitement de l'air provenant du bâtiment réacteur 2 n'est pas dans la bonne position et que donc, une des 2 voies de ce système ne fonctionne pas. En cas d'accident, ce système permet de réduire les conséquences d'un transfert d'air contaminé à l'extérieur du bâtiment réacteur en assurant sa purification à l'aide de pièges à iode avant son rejet. Depuis quand une des deux voies du système de traitement d'air contaminé ne fonctionnait pas ?

Potentiellement plusieurs mois. Les analyses pour dater la faute sont en cours, mais on sait que le dernier contrôle de position de cette même vanne remonte à 3 mois. Toutes les vannes du même type sur les 2 réacteurs ont été vérifiées.

Ce que dit EDF :

Le 29/10/18

Déclaration d'un événement significatif sûreté de niveau 1 lié au circuit de mise en dépression de l'espace inter-enceintes du bâtiment réacteur

Le bâtiment réacteur d'une centrale nucléaire est délimité par une double enceinte : une paroi extérieure en béton armé et une paroi intérieure en béton précontraint, séparées par l'espace inter-enceintes. **Un système de ventilation assure la mise en dépression de cet espace et filtre l'air ambiant en cas d'accident.** Les fonctions d'extraction et de filtration de l'air ambiant sont assurées par **deux canaux redondants** (voie A et voie B).

Le 25 octobre, un agent de terrain constate, lors d'un contrôle réalisé sur l'unité de production n°2, qu'un robinet [1] situé sur une gaine de ventilation (voie A) de ce système est **en position fermée alors qu'il doit être en position ouverte**, ce qui constitue un écart aux règles générales d'exploitation de la centrale. Immédiatement, l'agent de terrain remet dans la bonne position le robinet. La voie B du système est toujours restée disponible.

Cet événement n'a eu aucune conséquence sur la sûreté des installations, sur l'environnement et la sécurité du personnel. Cependant, le caractère tardif de sa détection a conduit la direction de la centrale de Golfech à déclarer à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), le 29 octobre 2018, un événement significatif sûreté au niveau 1 de l'échelle INES, échelle internationale de classement des événements nucléaires qui en compte 7.

<https://www.edf.fr/groupe-edf/nos-energies/carte-de-nos-implantations-industrielles-en-france/central-e-nucleaire-de-golfech/actualites/declaration-d-un-evenement-significatif-surete-de-niveau-1-lie-au-circuit-de-mise-en-depression-de-l-espace-inter-enceintes-du-batiment>

Ce que dit l'ASN :

Détection tardive de l'indisponibilité de l'une des deux voies de la filtration par piège à iode de l'air provenant du bâtiment réacteur

Le 09/11/2018

Centrale nucléaire de Golfech - Réacteurs de 1300 MWe - EDF

Le 30 octobre 2018, l'exploitant de la centrale nucléaire de Golfech a déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) un **événement significatif pour la sûreté relatif à la détection tardive de la position non conforme d'une vanne rendant indisponible l'une des deux voies de la filtration par piège à iode de l'air provenant du système de mise en dépression de l'espace inter enceinte du bâtiment réacteur**. En cas d'accident, ce système permet de réduire les conséquences d'un transfert d'air contaminé à l'extérieur du bâtiment réacteur en assurant sa purification à l'aide de pièges à iode avant son rejet. Il existe deux voies de filtration afin d'assurer la redondance du traitement de l'air contaminé.

Le 25 octobre 2018, le réacteur 2 est en fonctionnement. **Un agent de terrain détecte qu'une vanne à commande manuelle du circuit de traitement de l'air provenant de l'espace inter enceinte du bâtiment réacteur n'est pas dans la position attendue**. L'agent de terrain appelle immédiatement la salle de commande. Après analyse de la situation et validation par le chef d'exploitation, **la vanne est manœuvrée afin d'être placée dans la position conforme, cinq minutes après la détection de l'écart**. Le chef d'exploitation demande ensuite aux agents de terrain de contrôler la position de toutes les vannes de même type sur les deux voies des deux réacteurs. Ce contrôle ne met en évidence aucune autre non-conformité.

L'origine de la position non conforme de la vanne est en cours d'investigation. La dernière vérification de la bonne position de la vanne a eu lieu le **31 juillet 2018**. Compte-tenu de la **détection tardive** de cet événement, celui-ci est classé au **niveau 1** de l'échelle internationale des événements nucléaires INES qui en compte 8 (de 0 à 7).

<https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-controle/Avis-d-incident-des-installations-nucleaires/Detecti-on-tardive-de-l-indisponibilite-de-l-une-des-deux-voies-de-la-filtration>

Notes

[1] Ce robinet est utilisé pour isoler cette ligne de filtration en cas d'incendie du piège à iode.